

COMPTE RENDU SUCCINCT RELATIF A LA SÉANCE ORDINAIRE
DU CONSEIL MUNICIPAL EN DATE DU 29 MAI 2007.

AFFAIRES SCOLAIRES – POLITIQUE DE LA VILLE

POINT 1– Abonnements scolaires 2007/2008

Le conseil municipal décide de souscrire les divers abonnements demandés par les chefs d'établissement des écoles communales.

POINT 2 – Gros mobilier

Le conseil municipal décide d'acquérir du mobilier pour les écoles communales.

CULTURE ET FÊTES

POINT 3 – Fête Nationale

Le conseil municipal décide l'organisation de la Fête Nationale et la prise en charge des frais y relatifs.

POINT 4 – Demande de subvention OMSC

Le conseil municipal décide de verser à l'OMSC les différentes participations relatives à l'organisation de divers spectacles.

POINT 5 – Ecole Municipale de Musique – acquisition d'un xylophone

Le conseil municipal décide l'acquisition d'un xylophone pour l'Ecole Municipale de Musique.

TRAVAUX ET URBANISME

POINT 6 – SNET (Société Nationale d'Electricité et de Thermique)

Le conseil municipal émet un avis favorable au projet d'exploitation des produits cendreaux de récupération stockés dans les carrières Simon à Schoeneck et dans les bassins A et B de Bamag à Forbach.

CADRE DE VIE ET ENVIRONNEMENT

POINT 7 – Le Bassin St. Charles

Le conseil municipal décide de prendre une motion refusant l'éventuelle évacuation du schlamm du Bassin St Charles. par transport routier.

POINT 8 – Fleurissement et Maisons Fleuries

Le conseil municipal fixe les modalités d'organisation du concours local des maisons fleuries pour l'année 2007.

Petite-Rosselle, le 30 mai 2007

Le Maire :